

A Chambéry, le 31 janvier 2017

Communiqué de presse

Pascal DROUX succède à Claude DAUMAS à la présidence du GNI-FAGIHT

Pascal DROUX a été élu à la présidence du GNI-FAGIHT, à l'issue du conseil d'administration qui s'est tenu le lundi 30 janvier 2017 à Chambéry. A cette occasion ont été également élus quatre présidents délégués : Michel BELLET, Daniel FRELIN, de Jean Pierre JORCIN et Eric PANTALACCI. Michel ALBERT devient Secrétaire Général et Daniel ACHARD, trésorier.

Après s'être formé à l'Ecole hôtelière de Paris, Pascal DROUX a déroulé toute sa carrière dans l'Hôtellerie Restauration. En 1998, il reprend l'Hôtel les Trésoms avec son épouse et transforme cet hôtel, alors en grande difficulté, en un fleuron de l'Hôtellerie annécienne. Annecy deviendra d'ailleurs le berceau de son engagement en faveur de la profession. En 2009, il prend conscience de l'intérêt comme des dangers que constituent les plateformes de réservation en ligne (OTA's) pour la profession et s'impliquera dans ce dossier phare, porté par le GNI. Investi dans le syndicat local d'Annecy, Pascal Droux poursuit son engagement, entre au conseil de direction de la FAGIHT et devient secrétaire général du GNI. Cet hôtelier de 53 ans est un convaincu de la démarche environnementale et un fervent défenseur de la formation des personnes en situation de handicap.

Elu, à la tête du GNI-FAGIHT, Pascal Droux a réaffirmé son engagement pour l'accompagnement et la défense des adhérents et des territoires et de son investissement dans les actions portées par le GNI, tout particulièrement en matière d'économie dite collaborative.

Dans son discours-programme, il a également rendu un vibrant hommage à Claude DAUMAS qui à 82 ans et après huit années à la tête du GNI-FAGIHT a souhaité prendre sa retraite. Une page de plus de 50 ans d'engagement en faveur de l'Hôtellerie Restauration se tourne pour cette figure emblématique du syndicalisme. Président de la FAGIHT 73 et secrétaire général de la FAGIHT, Claude DAUMAS en avait pris la présidence en 2009 après la disparation de Jacques JOND, fondateur de la FAGIHT.

Au moment où les règles sur la représentativité patronale vont remodeler le paysage syndical, Claude DAUMAS a souhaité passer la main à celles et ceux qui auront la charge de poursuivre l'action au sein du GNI, dont Pascal DROUX devient désormais président délégué.

GNI de l'Hôtellerie- Restauration

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux. Didier Chenet est président du GNI-SYNHORCAT et du GNI, Pascal Droux, président du GNI-FAGIHT est président délégué du GNI, Philippe Quintana, président du GNI-CT-CHRD est également président délégué du GNI.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Adeline CORUS – a.corus@gni-hcr.com – 06 62 75 25 18